

COMMUNE DE JUSSY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 09 décembre 2013 à 19h30

Le conseil municipal est convoqué en séance ordinaire sur un avis du président daté du 27 novembre 2013

En avant séance :

Projet d'école privée à Lullier. Présentation du concept par M. Alexandre-Henri D. Lacarré-Gross, représentant des investisseurs.

Presbytère. Présentation d'une esquisse sur l'utilisation possible du sol par M. Pascal Tanari, architecte

ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2013**
- 2.Communications du bureau du conseil municipal**
- 3.Projet d'école privée à Lullier. Débat et prise de position**
- 4.Communications générales du maire et des adjoints**
- 5.Prise de position sur un financement décidé le 30.10.2013 par le Fonds Intercommunal (FI) Résolution éventuelle**
- 6.Proposition d'amortissements complémentaires sur l'exercice comptable 2013 Délibération**
- 7.Election complémentaire d'un membre d'un exécutif d'Arve et Lac au sein du CA des SIG - Discussion**
- 8.Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours**
- 9.Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions**
- 10.Divers**

Séance ouverte à 19h30

Séance levée à 21h35

**Présidence de séance : Philippe Othenin-Girard, président du conseil municipal
Secrétaire du conseil municipal : René Beaud**

**Présents : Josef Meyer, maire
Anne-Françoise Morel, adjointe
Denis Chenevard, adjoint**

Jean-Daniel Baud, Patricia Crousaz Pantet, Catalina Kauz, Richard McAllister, Alain Magistra, Géraldine Mathieu, Louise Martin, Myriam Rivollet, Olivier Sommer, conseillers municipaux

Excusés : Cyril Bugnon, Nicolas Emmenegger, Sandra Bolzonello, conseillers municipaux

Avant séance. Presbytère. Présentation esquisse sur utilisation possible du sol par M. P. Tanari.

Avant séance.
Presbytère.
Présentation esquisse
sur utilisation possible
du sol par M. P. Tanari.

4809 M. le maire confirme que la présentation du projet d'implantation d'une école privée dans le hameau de Lullier est repoussée à une date ultérieure à la demande du représentant des investisseurs. Sans plus tarder, le point 2 de l'avant séance peut être présenté par M. Pascal Tanari, architecte. Il est accueilli par M. Josef Meyer qui rappelle de manière succincte les diverses réflexions menées autour du presbytère.

M. Tanari commente les esquisses réalisées en présentant le potentiel à bâtir de cette parcelle tout en préservant le bâtiment actuel. L'indice d'utilisation du sol se situe entre 0.6 et 0.8% soit la possibilité de construire de 6 à 8 logements. Il rappelle que cet objet est situé en zone 4Bprot. Cette étude sommaire porte sur une surface constructible de 950m².

M. Meyer rappelle que cette présentation n'a pour but que de nous aider à nous déterminer assez rapidement sur l'achat éventuel de cet objet. M. Jean-Daniel Baud pense à première vue que l'habitat à réaliser serait assez onéreux. M. Josef Meyer est surpris par la hauteur des bâtiments envisagés. Il est également soulevé qu'une plus grande densification apporterait des problèmes au niveau du parcage.

M. Pascal Tanari est remercié par le président. Il quitte la séance à 20h00.

Approbation du procès verbal de la séance du 11 novembre 2013

Approbation du procès
verbal de la séance du
11 novembre 2013

4810 M. le président ouvre cette séance. Le dernier procès-verbal est adopté à l'unanimité, avec les remarques suivantes: point 4796, fin du 1er paragraphe, il fallait lire dans l'attente d'une demande de modification de zone par la commune de Jussy. Point 4800, il manque un « e » au prénom de Mme Louise Martin. Les remerciements sont transmis à son auteur.

Communications du bureau du conseil municipal

Communications du
bureau du conseil
municipal

4811 M. le président informe ses collègues qu'il a représenté la commune de Jussy à une séance organisée par l'Etat de Genève, sur le développement durable, avec présentation du centre intergénérationnel de Meinier par son maire, M. Marc Michela. Il rappelle la plantation de l'arbre d'Hiroshima et d'une rencontre avec M. Benoit Junod, fils du Dr Marcel Junod au sujet d'un film à réaliser par la RTS. Une demande de financement par le FI pourrait être envisagée. Un dossier doit nous parvenir. Il s'agit d'un très beau projet pédagogique.

La présentation du projet d'implantation d'une école a été abandonnée, des explications ont été fournies en avant séance par M. le maire.

La lettre adressée par M. Éric Garnier est à transmettre aux conseillers municipaux.

Projet d'école privée à Lullier. Débat et prise de position

Projet d'école privée à Lullier. Débat et prise de position

4812 Selon courriel adressé par M. le maire avant cette séance, ce point a été retiré de l'ordre du jour à la demande du représentant des investisseurs potentiels. Il est reporté à une date ultérieure selon demande qui pourrait nous être adressée prochainement.

Communications générales du maire et des adjoints

Communications générales du maire et des adjoints

4813 M. Josef Meyer, maire.
Statistiques : 1279 habitants, 22 personnes en recherche d'emploi.
Correspondances :
de M. Yves Lüthi pour une demande d'aménagements et de la pose d'un radar à la Route de Bellebouche. Ce dossier est actuellement au point mort car le reprofilage de cet axe ne figure pas dans le budget des routes cantonales 2014. La pose d'un radar à cet endroit ne figure pas dans les priorités du canton.
De M. Éric Garnier au sujet des premières discussions menées au sujet de la création d'un parking communal. Cette lettre est envoyée pour information par courriel aux conseillers municipaux. Les chiffres avancés semblent inexacts. Un rendez-vous a eu lieu avec l'intéressé afin d'échanger sur ce dossier aucune réponse écrite n'a été adressée.
Tribunal administratif de 1ère instance.
La commune de Jussy a été invitée à intervenir dans le dossier du recours de M. Robert Raymond contre le département de l'Urbanisme suite à la modification du projet initial de la construction d'un hangar agricole. Dans un courrier adressé au tribunal la commune de Jussy a demandé au recourant de déposer une nouvelle demande en bonne et due forme.
Remerciements reçus de :
Famille de Mme Yvonne Dubrit, suite au repas organisé en l'honneur de ses 103 ans à la maison de retraite. M. et Mme Henri et Mme Hilda Longchamp au sujet du soutien de la commune de Jussy au concert de l'orchestre symphonique des 3 Chêne le 17 novembre dernier. Mme Marie-Claire Jeannet pour le même concert.
Plan décennal des investissements du canton de Genève. La traversée de la rade y figure. Le document sous forme papier est à disposition auprès de notre secrétariat.
Contrôles radars sur les routes de Jussy et de Monniaz. Des contrôles effectués les 18 octobre et 4 novembre donnent des résultats assez inquiétants. 19 délits sur 692 véhicules contrôlés, 61 contraventions. Vitesse la plus élevée relevée à Monniaz 125 km/h avec une limitation à 50 km/h. Et à la route de Monniaz, sur un tronçon limité à 60 km/h 101 km/h. Sur la route de Jussy, sur des tronçons limités à 40 km/h la vitesse la plus élevée a été mesurée à 75 km/h.
Plan directeur cantonal des Transports Publics :
3 propositions figurent dans ces intentions, un bus C direct sur Thônex sans passage sur Presinge et ses hameaux. Un Bus avec itinéraire actuel du C qui traverserait Lullier. La création d'une nouvelle ligne Presinge, Sionnet, Corsinge, Meinier, Pallanterie avec transbordement possible au giratoire de Sionnet. Ces nouvelles lignes devraient améliorer la cadence actuelle. Les

communes de Puplinge, Presinge et Jussy sont solidaires pour une telle réalisation.

Nouvelle déchetterie communale.

Une nouvelle installation a été réalisée sur le domaine privé à la route de Jussy 303. Elle est à usage des habitants du quartier. L'aménagement a été payé par les propriétaires de la parcelle. Les installations d'un coût de CHF 13'100.00 seront payées par la commune en dépassement du budget 2013 sans opposition des conseillers municipaux. Mme Géraldine Mathieu s'inquiète de l'entretien de ce nouvel aménagement. Ce dernier incombera à la commune de Jussy, une convention est à signer.

Renaturation d'un tronçon du Chamboton.

L'autorisation pour ces travaux a été délivrée. Ils débuteront au début de l'année 2014. La décision de contribution du Fonds Suisse pour le Paysage nous parviendra très prochainement.

CAP Prévoyance.

Mme Anne-Françoise Morel, adjointe, a été élue comme représentante des employeurs au sein de cet organisme. Il est important de suivre l'évolution de cette caisse. Des surprises ne sont pas exclues ces prochaines années. Nos vœux les meilleurs l'accompagnent pour ce nouvel engagement.

Infrastructures pénitentiaires sur la commune de Puplinge.

La commune de Puplinge nous a fait parvenir copie des résolutions adressées au Conseil d'Etat demandant une réelle participation des communes liée à l'extension des infrastructures pénitentiaires situées sur son territoire. Un défrichage de forêts est prévu. Puplinge demande la solidarité des communes voisines dans le cadre de ce projet.

PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)

Le dossier est à nouveau ouvert. Un délai a été fixé à notre mandataire pour nous remettre la version finale des rapports de la phase 1 suite aux préavis émis par La DGEau du 23.08.2011.

Mme Anne-Françoise Morel, adjointe.

DIME, Service de surveillance des communes.

Accusés de réception des délibérations :

Approbation du budget de fonctionnement 2014. Taux des centimes additionnels pour 2014, fixé à 40 centimes. Autorisation accordée au maire d'emprunter jusqu'à concurrence de CHF 4'530'039.00 et de renouveler les emprunts en 2014.

Montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2014 fixée à CHF 30.00

Crédit de CHF 1'600'000.00 destiné à l'acquisition de la parcelle N°136, feuillet 29 de Jussy, de 1443 m2, avec habitation individuelle de 132m2, propriété de Mme Janine Perrier, sise 340 route de Jussy, pour un montant de CHF 1'500'000.00

Echange de 537m2 entre les parcelles N°163 et N° DP 459, selon projet établi par le bureau HCC Ingénieurs géomètres SA avec désaffectation des 537 m2 retranchés de la parcelle N°DP 459 et réaffectation des 537 m2 provenant de la parcelle N°163.

Approbation de la délibération du 14.10.2013 qui concernait un crédit complémentaire de CHF 506'033.21 destiné à couvrir les frais supplémentaires engendrés par la transformation de la mairie.

Denis Chenevard, adjoint.

DU. Office de l'Urbanisme. Direction des autorisations de construire.

Autorisations de construire délivrées à :

Consorts Martinet et Stockli. Transformation d'une maison villageoise en trois logements.

Commune de Jussy. Remise à ciel ouvert du Chamboton

Préavis délivré :

Négatif. Manège de la Renfile. Transformation du manège. Les constructions envisagées n'étant pas en conformité avec la zone agricole. Les aménagements prévus apporteraient un déséquilibre à l'harmonie du hameau.

Prise de position sur un financement du FI décidé le 30 octobre 2013. Résolution éventuelle

Prise de position sur un financement du FI décidé le 30 octobre 2013. Résolution éventuelle

- 4814 Attribution d'une enveloppe d'un montant de CHF 900'000.00 destinée à des dépenses sportives diverses. Cette décision est soumise au droit de veto des Conseils municipaux. Aucune objection n'étant formulée, Pas de résolution à voter.

Proposition d'amortissements complémentaires sur exercice comptable 2013. Délibération

Proposition d'amortissements complémentaires sur exercice comptable 2013. Délibération

- 4815 Mme Anne-Françoise Morel, adjointe, rappelle brièvement l'objet de cette délibération. Nous n'avons aucune obligation de réaliser ces amortissements si nos comptes s'avéraient moins bons que prévu. Aucune question n'étant posée, M. le Président donne lecture de la délibération.

vu l'article 30, lettre d de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
vu le préavis favorable de la commission administration du 3 décembre 2013,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

décide

par 8 oui, 0 non, 0 abstention, soit à l'unanimité

1.De procéder à des amortissements complémentaires en 2013 d'un montant total de CHF 740'231.42 sur les crédits suivants :

0816.1430 Extension mairie CHF 192'473.98

6203.1410 Mise en souterrain lignes aériennes CHF 190'194.84

2101.1432 Agrandissement centre scolaire des Beillans CHF 142'967.70

2101.1433 Transformation bâtiment ancienne école les Beillans CHF 107'682.45

3400.5010 Place de jeux CHF 106'912.45

2.De comptabiliser ces amortissements complémentaires en 2013 sous les rubriques 0800.3320 pour un montant de CHF 192'473.98, 6200.3320 pour un montant de CHF 190'194.84, 2101.3320 pour un montant de CHF 142'967.70, 2100.3321 pour un montant de CHF 107'682.45 et 3400.3330 pour un montant de CHF 106'912.45.

3.D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2013 de CHF 740'231.42

4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Cette délibération est donc acceptée. Par 8 Oui. 0 Non et 0 Abstention.

Election complémentaire d'un membre d'un exécutif d'Arve et Lac au sein du CA des SIG. Discussion

Election
complémentaire d'un
membre d'un exécutif
d'Arve et Lac au sein
du CA des SIG.
Discussion

4816 M. Meyer rappelle que les conseillers municipaux d'Arve et Lac devront désigner un nouveau représentant d'un exécutif de notre région au sein de la Régie des Services Industriels de Genève. M. Patrick Ascheri, maire d'Anières ayant démissionné. Le matériel relatif à cette élection parviendra directement aux conseillers municipaux par la poste. Parmi les candidats, M. Pascal Uehlinger, conseiller administratif de Thônex a retiré sa candidature. Mme Louise Martin trouve cette procédure bizarre. Ce point a été mis à l'ordre du jour à ma demande renchérit M. Meyer afin de mettre chacun devant ses responsabilités face à cette désignation. Il n'est pas question de faire pression afin de favoriser tel candidat par rapport à l'autre.

Rapports des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

Rapports des
présidents de
commissions et de
l'exécutif sur les
affaires en cours

4817 Travaux Publics et Sécurité, M. Jean-Daniel Baud, président et M. Josef Meyer, maire. Rien à signaler si ce n'est la réfection du chemin des Pauses Basses. La commande de ces travaux a été passée à l'entreprise Scrasa SA.

Bâtiments, M Denis Chenevard, adjoint. Rien à signaler.

Urbanisme, Mme Géraldine Mathieu, présidente et M. Josef Meyer, maire. Le plan de la commune pour le panneau officiel est dans sa phase de réalisation finale. Pas la possibilité de changer les couleurs du fond de plan. Les travaux sur des collecteurs à Monniaz et sur le Chamboton pourraient se réaliser rapidement en fonction de l'évolution de la météo.

Administration, M. Alain Magistra, président et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. Pas de nouvelle réunion.

Ecoles et Sports, Mme Myriam Rivollet et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. La réunion du 3 décembre prochain est annulée. Remerciements adressés aux conseillers municipaux pour l'organisation de la journée des SamasKids pour les enfants de Jussy, Presinge, Gy et Jussy.

Loisirs, Jeunesse et Vie sociale, Mme Catalina Kauz et M. Denis Chenevard, adjoint.
Remerciements pour la participation des conseillers municipaux à la soirée des aînés. Le Noël communal se déroulera le 17 décembre prochain sur la place des Prés Seigneur. La commission est

convoquée pour la préparation des cornets. Voyage du conseil municipal 2014. Le départ du jeudi matin est fixé à 05h50. Chaque conseiller est prié de retourner son bulletin de participation pour vendredi 13 décembre au plus tard.

Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions

Fixation des dates des
prochaines séances
pour les commissions

4818 Bâtiments le 5 février à 20h00
Administration le 5 février à 19h00
Ecole et sports. Doodle à organiser
Loisirs, Jeunesse et Vie sociale, le 22 janvier à 20h00

Divers

Divers

4819 M. Jean-Daniel Baud réitère les félicitations des aînés pour l'organisation du repas annuel qui a été très apprécié par l'ensemble des participants. Cette soirée est très prisée. Pour Clair Vivre, il rappelle qu'il est toujours intéressé à trouver des volontaires pour assumer les nettoyages.
M. le Président tient à apporter le soutien de l'ensemble du conseil municipal à Mme Sandra Bolzonello dans l'épreuve qu'elle traverse et forme ses vœux les meilleurs pour sa santé.

Le Président

La Vice-Présidente

Le Secrétaire

Girard

Myriam Rivollet

Philippe Othenin-
René Beaud